

Le sentier

Départ : Place de la Mairie

En partant de l'école, remonter le coteau abritant de nombreuses caves demeurantes, jusqu'au **Chemin du Moulin**.

D'ici se dégage la vue sur la vallée avec l'apparition au bas du coteau de l'église et du cimetière attenant, avec en arrière-plan, le village de **Seuilly** (au sud-ouest) et le hameau de la **Devinière** (demeure de Rabelais).

En haut du coteau a été partiellement sauvegardé un **moulin-cavier**, restauré en habitation.

Quelques dizaines de mètres plus loin, au travers des vignes, se détache le village linéaire de Cinais adossé au coteau de tuffeau. Ces cépages clérimaldiens sont destinés à la production de **l'Appellation d'Origine Contrôlée Chinon**.

Pour regagner le bas du coteau, il faudra emprunter un petit chemin forestier, au bas duquel sont cultivées de vastes étendues. Au-delà de ces parcelles céréaliers, on aperçoit les premiers hameaux de **Marçay**, la commune la plus méridionale des Pays d'Oïl avant le Poitou, province des pays d'Oc.

C'est en gravissant de nouveau le coteau que se dessinent les lignes du château-fort du **Coudray-Montpensier à Seuilly**.

Puis en alternance s'effectue la traversée des bois de feuillus (chênes, châtaigniers...) avec les carrés de vignes et quelques habitations (Rigot, la Blandinière).

De retour vers le centre du village, on laisse face à nous le **manoir de la Raisonnière** (XVI^e siècle), pour rejoindre le château, édifice inachevé daté de 1638, venu se substituer à une forteresse dont il ne reste que les murs d'enceinte.

Dans tous les points de vente de *La Nouvelle République*, retrouvez le topoguide «Rromenades et Randonnées en Chinonais et Bourgueillois».

CODE DU RANDONNEUR

Aime et respecte la nature.
Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.
Reste sur le sentier et sois discret.
Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.
Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'effraie pas les animaux.
Ne dérange pas les troupeaux.
Referme et prends soin des clôtures.
Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

Informations

Disponibilité des plaquettes en mairie

- Renseignements -

Mairie

Tél. 02 47 95 90 10

Tél. 02 47 95 85 59

Communauté de Communes

Rive Gauche de la Vienne

5, place du 8 Mai

37500 LERNÉ

Tél. 02 47 95 95 22

Fax 02 47 95 80 95

E-mail : cte.de.cnrs.RGV@wanadoo.fr



La Roche-Clermault

Sentier Pédestre

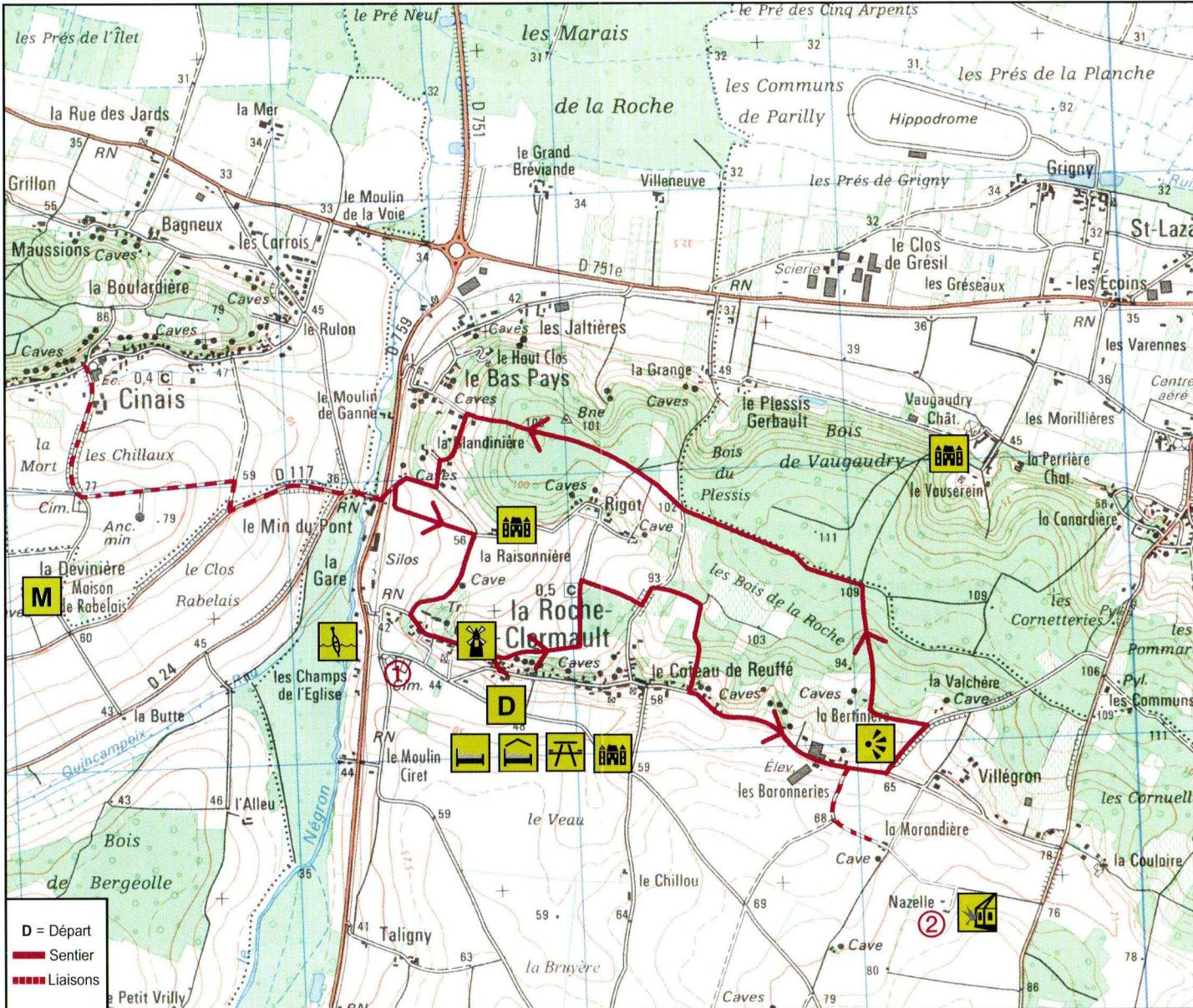
Entre Vienne et Pays du Chinonais



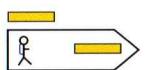
Balisage jaune - 5 km



Ici, vivre est un art



Balisage jaune - Yellow signalisation - Gelbe Markierung



Continuité du sentier
Straight on
Fortsetzung des Weges



Changement de direction
Other way
Richtung wechselt



Mauvaise direction
Wrong way
Falsche Richtung



Extrait de la carte IGN série bleue n° 1724-E

© IGN - PARIS - 1990
Autorisation n° 42-9069

Echelle :

0 250 500 m



Légende

D Départ



Moulin

P Panorama



Pigeonnier

H Hôtel



Aire de pique-nique

G Gîte rural
Chambres d'hôtes



Gîte rural

P Pêche



Pêche

M Musée



Musée

Découvrir La Roche-Clermault

Alors que le bourg est installé à flanc de coteau, **l'église et le cimetière**① du village sont postés juste au pied de celui-ci.

Dédicé à Saint-Martin, cet édifice du XI^e, dont le clocher est classé **Monument Historique**, a été remanié et agrandi aux XIII^e et XV^e siècles. Modèle unique dans le canton, la galerie latérale, appelée **caquetoire**, est accolée aux façades nord et ouest de l'église.

D'altitude variant de 111 à 35 mètres, La Roche-Clermault est bordé à l'ouest par le **Négron**. Ce cours d'eau reçoit les flux du Quincampoix provenant de la commune voisine de Seuilly, avant d'aller se jeter dans la Vienne, sur les terres de Cinais.

Sur ces basses altitudes, le Négron faisait autrefois mouvoir les **moulins de Ciret, du Pont et de Ganne**. A l'inverse, les hauteurs dégagées accueillaient les moulins à vent, entre autres le cavier surplombant le coteau, dont la hucherolle a disparu. Les moulins, tout comme les **pigeonniers**, tenaient une place importante dans l'économie du Chinonais. On peut en recenser quelques beaux exemples: **la fuie de la Bonnelière** possède encore son arbre tournant, **le colombier cylindrique de Nazelle** ② qui menace ruine, et quelques boulins qui attestent l'existence d'un **pigeonnier au manoir de la Raisonnère**.